2 février - Le Quotidien du Peuple - 5
LUTTES OUVRIERES
A LONGWY, HAYANGE, HAGONDANGE
«Crise ou pas crise, c'est l'affaire
des patrons ! A eux de la payer !»
Les choses sont on ne
plus précises mainte-Ce n'est plus seule-
\e nombre de licen-nts globaux dans la
sdérurgie lorraine, ni celui
par secteurs de production
que les sidérurgistes con-
naissent, c'est le nombre de
So^pression d'emplois pour
cette année et ce, usine par
4 000 à Sacilor Sollac, 900
à la Chiers Chatillon, 862 à
Usinor Thionville, 230 à
Usinor Longwy, 95 à Neu-
.es Maisons !
Des licenciements ? «Non
oas», claironnent les direc-tions des trusts dans le
bassin lorrain. «Des mises
en pré-retraite». «Du chô-mage camouflé» s'excla-
Mftl es travailleurs à la
sortie des postes, à juste
titre. Qu'on en juge : les
directions prévoient de met-tre à la rue les travailleurs à
partir de 56 ans et 8 mois :
si la première année, «pour
nous pousser à partir», c'est
106 % du salaire net qui
la deuxième
sera c*é*à pus
40127% m i
900 F » Alors la •ra-vageurs refusent. «Certains
d'entre nous, à 52 ans, ont
encore des gosses à élever».
Ils refusent d'autant plus
que ces licenciements si-gnifieraient la mort définitive
de la Lorraine 50 à 70 % de
Quant aux usines qui ne
sont pas dépendantes de la
sidérurgie, elles ferment el-les aussi : ainsi, l'entreprise
de bâtiment Nicoletta à
Hagondange vient de dépo-ser 60 licenciements sur les
bureaux des Assedic. 9 000
licenciements, c'est aussi les
boutiques, les magasins qui
ferment. (50 emplois vien-nent d'ailleurs d'être sup-primés au Prisunic d'Hayan-ge). Ce sont les compres-sions d'effectifs à la SNCF,
à l'EDF. Aller travailler ail-leurs, les Lorrains le refu-sent !
Demain, le désert lorrain F
«Certains de mes copains,
nous dira un jeune apprenti
du CET de Sollac, en 71 ont
été à Fos, aujourd'hui, ils
reviennent». Reviennent
aussi, ces travailleurs de
Longwy, ei ceia de Bel-gique, où il n'y a plus de
travail non plus. A la Chiers,
à Longwy, la direction
propose des places... à
Simca Poissy. Plusieurs tra-vailleurs qui s'étaient vu
faire la proposition, ont
refusé tout net : «On tou-cherait 2 200 F pour 45
heures de travail, par se-maine et sans logement,
«C'est ici qu'on veut res-ter» !
La volonté de lutte ne se
dément nulle part. Mais, on
le dit, en Lorraine «il faudra
autre chose que des jour-nées d'action pour faire
reculer De Wendel, et le
problème de la sidérurgie,
ce n'est pas seulement le
problème des Lorrains. C'est
le problème de tous les tra-vailleurs de la sidérurgie».
JOURNEE D'ACTION EDF-GDF
La fin du Marathon des journées d'action
LES GAZIERS ONT FERMÉ LA MARCHE
les
la
le
Pour les gaziers,
choses sont claires :
direction générale de l'EGF
(que les organisations synd
cales doivent rencontrer
15 janvier) fidèle en cela au
plan Barre, entend bien,
comme dans les autres sec-teurs de la Fonction Publi-que, ne pas reconduire
l'augmentation déjà maigre
de 2 % inscrite dans
contrats salariaux.
Venant après celle des Charbonnages, c'est hier
que la journée d'action des travailleurs du gaz et de
l'électricité avait lieu, un journée se traduisant
essentiellement par des coupures de courant entre
9 h 30 et 11 h 30 le matin et de 14 h 30 à 16 h 30
l'après-midi, affectant parfois le métro et certaines
lignes SNCF de banlieue. r
les
Il est à souligner qu'en
rentrant ainsi en action,
hier, les gaziers bouclaient
ainsi leur troisième journée
d'action en quelques semai-nes, le plus fort pourcentage
de toute la Fonction Publi-que en si peu de temps. Ce
Savoie-Confection :
les fonds de relance
ont disparu,
les emplois aussi !
Samedi, les travailleurs de l'usine textile «Savoie-Con-fection» à St Pierre d'Albigny en Savoie ont reçu une
lettre leur annonçant leur licenciement pour le jour
même ! Cette usine, anciennement Kasriel avait été
reprise en février 1975, par Mlle Blanchin, déjà patronne
d'une usine à St Genix-sur-Guiers : sur 100 seulement,
une soixantaine de travailleurs avaient été repris. Et
moins de deux ans plus tard, sans aucune explication,
apparemment sans que l'inspection du travail n'en ait été
avisée, intervient cette brutale annonce de fermeture : 55
licenciements, des femmes principalement, dans cette
région de Savoie, où les possibilités d'emploi sont déjà
plus que limitées.
Mais où sont donc passés les fonds que Mlle Blanchin
avait reçus pour relancer l'entreprise, il y a deux ans ?
n'est certainement pas un
hasard, quand on sait, que
la politique contractuelle,
aujourd'hui remise en cause,
a été inaugurée à l'EGF en
69. La colère est donc
grande.
C'est pour cette raison
aussi que les gaziers es-comptaient bien «ouvrir le
feu» de cette semaine d'ac-tions. En fait, ils ont fermé
la marche, puisque la série
s'arrête aujourd'hui avec les
travailleurs de l'Etat (arse-naux, manufactures) !
Doit-on comprendre que
les directions syndicales (à
souligner que la plupart
appelaient, prouvant s'il en
était besoin, le profond mé-contentement) ont ainsi
voulu «punir» les gaziers,
ces gaziers dont certains
secteurs, aux côtés de leurs
camarades de l'EDF, lors
des 48 H d'action fin dé-cembre, s'étaient montrés
particulièrement combatifs,
débordant les syndicats,
scandant : «Union, action
pour nos revendications !»
«Contre le plan Barre, n'at-tendons pas 78».
Cette combativité affirmée
étant, entre autre, une des
raisons qui avait obligée
Séguy à élever quelque peu
le ton, pour la forme :
«Nous sommes décidés à
battre en brèche toutes les
offensives anti-sociales du
pouvoir, élections ou pas».
Toujours est-il que les
organisations syndicales
CGT, CFDT et FO, re-groupant 90 % des gaziers
syndiqués, entendaient par
cette journée d'action, exi-ger la progression et le
maintien du pouvoir d'achat,
une journée dont Barre,
d'après la fédération CGT
«sera obligé de tenir comp-te».
On peut en douter, com-
me on peut douter que
«Barre prend ses désirs pour
des réalités» en ce qui
concerne son objectif de ne
pas reconduire les 2 %
d'augmentation. En quoi, les
journées d'action de cette
semaine, éparpillées, mor-cellées, et sans suite, ont-elles fait reculer Barre d'un
pouce ?
«Notre volonté, c'est que
la grève ne reste pas sans
lendemain», disait la fédé-ration CFDT-EGF. Qu'en
sera-t-il après les discussions
de la mi-février ?
Procès des 4 syndicalistes
de DBA...
Tous, vendredi 4 février,
à 14 H, devant le Palais
de Justice de Beauvais !
C'est vendredi prochain à 14 H que quatre
militants syndicalistes de l'usine DBA de Beauvais
seront traduits en correctionnelle (cf QdP lundi 31
janvier). A Beauvais, la mobilisation se prépare
pour ne pas laisser se perpétrer un nouveau sale
coup contre le droit de grève et les droits
syndicaux, comme en témoigne l'appel des sections
CGT-CFDT de DBA que nous reproduisons ici
Rappelons que les quatre travailleurs sont passibles
de lourdes amendes et de peines de prison. Les
patrons de DBA doivent savoir que notre droit de
grève, on le défend !
Vendredi 4 février, quatre militants CGT et CFDT de
l'usine DBA passeront en correctionnelle.
Ils sont coupables :
- d'avoir sauvegardé l'emploi des 2 000 travailleurs de
DBA en s'opposant au démantèlement de l'usine de
Beauvais.
- d'avoir défendu le pouvoir d'achat des travailleurs.
Actuellement, là où il y a lutte des travailleurs pour la
défense de l'emploi, il y a répression.
La direction pense détruire les sections syndicales et
ensuite mener sa politique d'emploi et réaliser son vieux
rêve : ramener l'effectif de l'usine de Beauvais à 1 200
personnes. Les quatre inculpés risquent tous des peines
de prison et des amendes assez fortes. Les travailleurs de
DBA s'opposeront à cette destruction de leurs sections
syndicales et s'opposeront au démantèlement de f'usine
de Beauvais.
Les sections syndicales CGT et CFDT de DBA
appellent /'ensemble des travailleurs à soutenir les
travailleurs DBA dans leur lutte.
Contre la répression anti-ouvrière et anti-syndicale,
rendez-vous tous le VENDREDI 4 FÉVRIER à 14 H
devant le Palais de Justice !
SNECMA : quelle liberté
pour les travailleurs
et leurs institutions
représentatives
dans l'entreprise ?
On a encore en mémoire les récentes menaces de
Beullac sur son projet de «révision» du code du travail.
Une des cibles des attaques du ministre, c'est
particulièrement la législation sur les droits et attributions
des comités d'entreprise. Or, à la Snecma-Suresnes, un
représentant syndical CGT, Jean-Louis Cailloux a payé
en novembre 76 de son licenciement, le fait d'avoir
recueilli et conduit au Comité situé dans l'enceinte de
l'usine une personne extérieure invitée par les organisa-tions syndicales. Licenciement ratifié par Beullac, on s'en
doutait.
A la Snecma-Suresnes, la direction continue d'entraver
le fonctionnement du CE, comme le rappelle son
secrétaire : «Cette dernière (la direction NDLR) prétend
interdire le fibre accès au Comité des personnes
étrangères à la Snecma. Or, pour ses activités
économiques, culturel/es et sociales, ce dernier ne peut
rester fermé sur lui-même, et a besoin de relations
fréquentes, régulières, avec des personnes extérieures à
la Snecma».
Afin de donner une résonnance particulière à ces
attaques répétées contre les droits acquis des travail-leurs, le Comité d'Etablissement de la Snecma-Suresnes
organisera le lundi 7 février une conférence-débat dans
ses locaux avec la participation de militants syndicalistes,
juristes, etc. sur le thème de «la liberté pour les
travailleurs et de leurs institutions représentatives dans
l'entreprise», un brûlant sujet d'actualité.
Soflumar (Rouen) :
barrage au chômage !
Les employés d'une entreprise de transports fluviaux
barrent la Seine, depuis hier, à l'aide d'un convoi de
barges. Ils veulent ainsi lutter contre les menaces de
licenciements qui leur sont imposées. En effet, la
direction leur a annoncé 15 licenciements parmi les
quelques 50 employés de Soflumar, la «Société Fluviale
Maritime»...